

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01631 Numéro SIREN : 437 792 757 Nom ou dénomination : A.J.R. DISTRIBUTION SERVICE

Ce dépôt a été enregistré le 21/12/2022 sous le numéro de dépôt B2022/059162

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1 31/03/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	284 744	245 142	39 602	85 004	-45 402	-53.41
	Autres immobilisations corporelles	165 700	115 889	49 811	76 505	-26 694	-34.89
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	208		208	208		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	906		906	906		
Total II		451 559	361 031	90 527	162 624	-72 096	-44.33
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	154 050		154 050	152 944	1 105	0.72
	Avances et acomptes versés sur commandes	4 170		4 170	9 330	-5 160	-55.30
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	341 456		341 456	238 254	103 202	43.32
	Autres créances	151 157		151 157	85 692	65 465	76.40
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	88 871		88 871	113 228	-24 356	-21.51
	Charges constatées d'avance (3)	2 678		2 678	1 452	1 226	84.44
	Total III	742 382		742 382	600 899	141 483	23.55
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 193 941	361 031	832 910	763 523	69 387	9.09

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/202212		Exercice N-1 31/03/202112		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000		50 000			
	Réserves						
	Réserve légale	5 000		5 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	203 636		175 184		28 453	16.24
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	63 610		28 453		35 157	123.56
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	322 246		258 636		63 610	24.59
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	172 833		217 496		-44 663	-20.53
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	839		775		64	8.20
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			1 200		-1 200	-100.00
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	193 544		147 146		46 398	31.53
	Dettes fiscales et sociales	102 135		97 429		4 706	4.83
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	41 312		40 840		473	1.16
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	510 663		504 887		5 777	1.14
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	832 910		763 523		69 387	9.09
		392 476		387 477			

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/03/202212			Exercice N-131/03/202112		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	651 149	6 645	657 794	546 492		111 302	20.37
Production vendue de biens							
Production vendue de services	346 680	80	346 760	297 303		49 457	16.64
Chiffre d'affaires NET	997 829	6 725	1 004 554	843 795		160 759	19.05
Production stockée							
Production immobilisée				28 221		-28 221	-100.00
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			54 477	40 573		13 905	34.27
Autres produits			2 244	3 047		-803	-26.37
Total des Produits d'exploitation (I)			1 061 275	915 636		145 640	15.91
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			288 824	211 640		77 184	36.47
Variation de stock (marchandises)			-1 105	22 353		-23 459	-104.94
Achats de matières premières et autres approvisionnements			110 640	70 176		40 464	57.66
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				7 205		-7 205	-100.00
Autres achats et charges externes *			240 932	201 184		39 748	19.76
Impôts, taxes et versements assimilés			5 693	5 502		191	3.47
Salaires et traitements			186 834	197 123		-10 289	-5.22
Charges sociales			69 902	69 578		324	0.47
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			73 565	76 852		-3 287	-4.28
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				4 092		-4 092	-100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			4 167	12 797		-8 630	-67.44
Total des Charges d'exploitation (II)			979 451	878 503		100 949	11.49
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			81 824	37 133		44 691	120.35
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2022	12	31/03/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		2		9	-7	-76.55
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		2		9	-7	-76.55
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		3 859		3 270	589	18.01
Différences négatives de change		255		82	172	209.89
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		4 113		3 352	761	22.71
2. Résultat financier (V-VI)		-4 111		-3 343	-768	-22.96
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		77 713		33 790	43 923	129.99
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 933			2 933	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		2 933			2 933	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				210	-210	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII				210	-210	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		2 933		-210	3 143	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		17 036		5 127	11 909	232.28
Total des produits (I+III+V+VII)		1 064 211		915 644	148 566	16.23
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		1 000 601		887 192	113 409	12.78
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		63 610		28 453	35 157	123.56

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	15
Permanence ou changement de méthodes	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	16
Etat des provisions	17
Etat des échéances des créances et des dettes	17
Composition du capital social	18
Evaluation des immobilisations corporelles	18
Evaluation des amortissements	18
Evaluation des matières et marchandises	18
Evaluation des créances et des dettes	18
Dépréciation des créances	18
Produits à recevoir	19
Charges à payer	19
Charges et produits constatés d'avance	19
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	20
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	20
Engagement en matière de pensions et retraites	20

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 832 909.71 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 004 554.16 Euros et dégageant un bénéfice de 63 610.09 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 325		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	293 293		1 469
Installations générales agencements aménagements divers	39 026		
Matériel de transport	129 718		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 566		
TOTAL	475 604		1 469
Autres titres immobilisés	208		
Prêts, autres immobilisations financières	906		
TOTAL	1 114		
TOTAL GENERAL	480 043		1 469

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		3 325		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		10 018	284 744	284 744
Installations générales agencements aménagements divers			39 026	39 026
Matériel de transport		10 847	118 871	118 871
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		5 763	7 803	7 803
TOTAL		26 628	450 444	450 444
Autres titres immobilisés			208	208
Prêts, autres immobilisations financières			906	906
TOTAL			1 114	1 114
TOTAL GENERAL		29 953	451 559	451 559

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	3 325		3 325	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	208 289	46 871	10 018	245 142
Installations générales agencements aménagements divers	23 756	2 984		26 740
Matériel de transport	70 178	22 913	10 847	82 244
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 872	797	5 763	6 906
TOTAL	314 094	73 565	26 628	361 031
TOTAL GENERAL	317 419	73 565	29 953	361 031

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	46 871				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 984				
Matériel de transport	22 913				
Matériel de bureau informatique mobilier	797				
TOTAL	73 565				
TOTAL GENERAL	73 565				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 092		4 092		
TOTAL	4 092		4 092		
TOTAL GENERAL	4 092		4 092		
Dont dotations et reprises d'exploitation			4 092		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	906	906	
Autres créances clients	341 456	341 456	
Taxe sur la valeur ajoutée	27 604	27 604	
Débiteurs divers	123 553	123 553	
Charges constatées d'avance	2 678	2 678	
TOTAL	496 197	496 197	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	116	116		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	172 717	54 530	118 187	
Fournisseurs et comptes rattachés	193 544	193 544		
Personnel et comptes rattachés	27 363	27 363		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 234	19 234		
Impôts sur les bénéfices	11 519	11 519		
Taxe sur la valeur ajoutée	42 064	42 064		
Autres impôts taxes et assimilés	1 955	1 955		
Groupe et associés	839	839		
Autres dettes	41 312	41 312		
TOTAL	510 663	392 476	118 187	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	44 693			

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Matériels en location	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	86 114
Autres créances	5 840
Total	91 953

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	116
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 149
Dettes fiscales et sociales	7 283
Autres dettes	3 019
Total	15 568

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 678
Total	2 678

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé		6 384	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Néant.

Engagements reçus

Caution personnelle de Mme RAMON sur emprunt LCL éch.2024	69 000
Total	69 000

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01042021	et clos le	31032022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE															
Désignation de la société:			Adresse du siège social:												
SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE			98 Rue des Sources												
SIRET	4	3	7	7	9	2	7	5	7	0	0	0	3	5	69230 ST GENIS LAVAL
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:												

REGIME FISCAL DES GROUPES															
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)															
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante															
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:															
SIRET															

B ACTIVITE															
Activités exercées		Réparation vente location matériel industriel Si vous avez changé d'activité, cochez la case													

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)															
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal 42 711 Déficit													
Bénéfice imposable à 15%		38 120		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %											
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% PV exonérées (art. 238 quinquies)													
		Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0%													
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches															
Entreprises nouvelles, art 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies				Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies			
Entreprises nouvelles, art 44 septies				Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A				Autres dispositifs							
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies											
Société d'investissement immobilier cotée				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %							
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W															

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)															
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt															
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.															

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)															
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%															

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)															
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre															
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée												Nom			
												NIF			
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre															
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe												Nom			
												NIF			

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE															
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé				C E G I D				

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:									
CDEX CONSEIL 247 Chemin des Quatre Pilles 71000 MACON Tél: 03.85.32.34.42				Tél:									
OGA/OMGA				Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:					
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:				Date: 01/12/2022		Lieu: SAINT GENIS LAVAL							
				Qualité et nom du signataire:		Président							
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné						Signature		RAMON Angèle					
Examen de conformité fiscale (ECF)													

IMPOT SUR LES SOCIETES	N° 2065 bis 2022
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065	

H	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES
---	--

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d
Montant des distributions					e
autres que celles visées en (a),					f
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)					g
					h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)

I	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES
---	--

[illegible]

J	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)
--

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
---	---

REMUNERATIONS	

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS
---	--

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*										12																			
Adresse de l'entreprise 98 Rue des Sources										69230 ST GENIS LAVAL										Durée de l'exercice précédent*		12																	
Numéro SIRET*																				43779275700035		Néant		☐ *															
																				Exercice N clos le, 31032022				N-1 31032021															
																				Brut 1				Amortissements, provisions 2				Net 3				Net 4							
Capital souscrit non appelé (I)										AA																													
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		Frais d'établissement *								AB						AC																							
		Frais de développement *								CX						CQ																							
		Concessions, brevets et droits similaires								AF						AG																							
		Fonds commercial (1)								AH						AI																							
		Autres immobilisations incorporelles								AJ						AK																							
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles								AL						AM																							
		Terrains								AN						AO																							
		Constructions								AP						AQ																							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR		284 744				AS		245 142 39 602 85 004																					
		Autres immobilisations corporelles								AT		165 700				AU		115 889 49 811 76 505																					
		Immobilisations en cours								AV						AW																							
		Avances et acomptes								AX						AY																							
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS						CT																							
		Autres participations								CU						CV																							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		Créances rattachées à des participations								BB						BC																							
		Autres titres immobilisés								BD		208				BE		208 208																					
		Prêts								BF						BG																							
		Autres immobilisations financières*								BH		906				BI		906 906																					
		TOTAL (II)										BJ		451 559				BK		361 031 90 527 162 624																			
		STOCKS *		Matières premières, approvisionnements								BL						BM																					
				En cours de production de biens								BN						BO																					
				En cours de production de services								BP						BQ																					
				Produits intermédiaires et finis								BR						BS																					
				Marchandises								BT		154 050				BU		154 050 152 944																			
				Avances et acomptes versés sur commandes								BV		4 170				BW		4 170 9 330																			
		CRÉANCES		Clients et comptes rattachés (3)*								BX		341 456				BY		341 456 238 254																			
				Autres créances (3)								BZ		151 157				CA		151 157 85 692																			
				Capital souscrit et appelé, non versé								CB						CC																					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD						CE																									
Disponibilités								CF		88 871				CG		88 871 113 228																							
Charges constatées d'avance (3)*								CH		2 678				CI		2 678 1 452																							
DIVERS		TOTAL (III)										CJ		742 382				CK		742 382 600 899																			
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)								CW																													
		Primes de remboursement des obligations (V)								CM																													
		Ecart de conversion actif* (VI)								CN																													
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO		1 193 941				1A		361 031 832 910 763 523																			
		Renvois : (1) Dont droit au bail										(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP		906 (3) Part à plus d'un an : CR															
Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :										Stocks :										Créances :									

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50...000.....)			DA	50 000	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC			
	Réserve légale (3)			DD	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves (		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	203 636	175 184
	Report à nouveau			DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	63 610	28 453		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	322 246	258 636		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN					
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	172 833	217 496		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV	839	775	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		1 200		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	193 544	147 146		
	Dettes fiscales et sociales			DY	102 135	97 429		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	41 312	40 840		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
	TOTAL (IV)			EC	510 663	504 887		
	Ecart de conversion passif * (V)			ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	832 910	763 523		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
				Ecart de réévaluation libre	1D			
				Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	392 476	387 477	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Néant				*	
			Exercice N						Exercice (N-1)						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	651 149	FB	6 645	FC	657 794	546 492						
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF								
			FG	346 680	FH	80	FI	346 760	297 303						
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	997 829	FK	6 725	FL	1 004 554	843 795						
	Production stockée*						FM								
	Production immobilisée*						FN		28 221						
	Subventions d'exploitation						FO								
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	54 477	40 573						
	Autres produits (1) (11)						FQ	2 244	3 047						
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 061 275	915 636						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	288 824	211 640						
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(1 105)	22 353						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	110 640	70 176						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		7 205						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	240 932	201 184						
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	5 693	5 502						
	Salaires et traitements*						FY	186 834	197 123						
	Charges sociales (10)						FZ	69 902	69 578						
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	73 565	76 852						
							GB								
				Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		4 092						
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD							
	Autres charges (12)						GE	4 167	12 797						
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	979 451	878 503						
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	81 824	37 133						
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH								
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI								
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ								
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK								
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2	9						
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM								
	Différences positives de change						GN								
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO								
	Total des produits financiers (V)						GP	2	9						
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ								
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3 859	3 270						
	Différences négatives de change						GS	255	82						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT								
	Total des charges financières (VI)						GU	4 113	3 352						
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 111)	(3 343)							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	77 713	33 790							

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	2 933		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	2 933		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		210	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH		210	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	2 933	(210)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	17 036	5 127	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 064 211	915 644	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 000 601	887 192	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	63 610	28 453	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY			
	(3)	Dont	{ - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier							IG			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									1J		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									1K		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									HX		
	(9)	Dont transferts de charges									RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								RD			
										A1	50 385	35 337	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A2		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A3		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A6		obligatoires	A9			A4	72	313	
				A8		dont cotisations Madelin	A7						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
	Produits cession éléments actif										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
												2 933	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE											Néant		*		
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2					Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD	3 325	KE		KF					
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI					
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	]	KJ		KK		KL					
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	]	KM		KN		KO					
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			[Dont Composants	M2	]	KP		KR					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			[Dont Composants	M3	]	KS	293 293	KT	KU	1 469			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV	39 026	KW		KX						
		Matériel de transport *			KY	129 718	KZ		LA						
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	13 566	LC		LD						
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG						
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ					
	Avances et acomptes					LK		LL		LM					
	TOTAL III					LN	475 604	LO		LP	1 469				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T				
		Autres participations					8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés					1P	208	1R		1S						
Prêts et autres immobilisations financières					1T	906	1U		1V						
TOTAL IV					LQ	1 114	LR		LS						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	480 043	ØH		ØJ	1 469					
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions par virement de poste à poste 1			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I			IN		CØ		DØ		D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II			IO		LV	3 325	LW		1X					
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ					
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC					
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF					
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	10 018	MK	284 744	ML	284 744			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	39 026	MO	39 026				
		Matériel de transport		IV		MP	10 847	MQ	118 871	MR	118 871				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	5 763	MT	7 803	MU	7 803				
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX					
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB					
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF					
	TOTAL III			IY		NG	26 628	NH	450 444	NI	450 444				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW				
		Autres participations			1Ø		ØX		ØY		ØZ				
Autres titres immobilisés			11		2B		2C	208	2D	208					
Prêts et autres immobilisations financières			12		2E		2F	906	2G	906					
TOTAL IV			13		NJ		NK	1 114	2H	1 114					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		ØK	29 953	ØL	451 559	ØM	451 559					

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	3 325	PF		PG	3 325	PH	
TOTAL I		RK	3 325	RM		RN	3 325	RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	208 289	QA	46 871	QB	10 018	QC	245 142
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	23 756	QE	2 984	QF		QG	26 740
	Matériel de transport	QH	70 178	QI	22 913	QJ	10 847	QK	82 244
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	11 872	QM	797	QN	5 763	QO	6 906
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	314 094	QV	73 565	QW	26 628	QX	361 031
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	317 419	QP	73 565	QQ	29 953	QR	361 031

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Inst.gales,agenc am. divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
Autres immobilisations corporelles		U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
Emballages récup.et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations		NL							NM					NO		
TOTAL III																
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		O2		O3		O4		O5	
		9U		9V		9W		9X	
		O6		O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	4 092	6U		6V	4 092	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	4 092	TY		TZ	4 092	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	4 092	UB		UC	4 092	UD	
		Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE		UF	4 092		
				UG		UH			
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

DGFip N° 2057 2022

Page 38

Désignation de l'entreprise :SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant

*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	906	UV	906	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX	341 456		341 456			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		Z1						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	27 604		27 604			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	123 553		123 553			
	Charges constatées d'avance		VS	2 678		2 678			
	TOTAUX		VT	496 197	VU	496 197	VV		
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD					
			VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	116		116						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	172 717		54 530		118 187				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	193 544		193 544						
Personnel et comptes rattachés		8C	27 363		27 363						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	19 234		19 234						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	11 519		11 519						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	42 064		42 064						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 955		1 955						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	839		839						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	41 312		41 312						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	510 663	VZ	392 476		118 187				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	44 693	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Dossier N° 000520 en Euros.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CDEX CONSEIL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 0 3 2 0 2 2										
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	63 610					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB							
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			XE	185						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	185									
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			)									
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW							
	Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ										
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY							
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	17 036						
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)							I8								
			- imposées au taux de 0 %							ZN								
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *					- Plus-values nettes à court terme			WN									
						- Plus-values soumises au régime des fusions			WO									
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			WQ					
								Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8								
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3								
								TOTAL I		WR	80 831							
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *										WT								
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)							WV								
			- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)							WH								
			- imposées aux taux de 19 %							WP								
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW								
			- imputées sur les déficits antérieurs							XB								
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6							
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ							
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :					(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A			)	XA				
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX								
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY							
	Majoration d'amortissement *										XD							
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5			XF				
						Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3			Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA							
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F			Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC							
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP			Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB			Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC							
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)			Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9			Créance dégelée par le report en arrière du déficit		ZI			XG					
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2								
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		XH								
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables					bénéfice (I moins II)		XI	80 831		XJ								
					déficit (II moins I)													
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL											
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	80 831		XO								

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice				K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	5 653
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE															Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC		AFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ - Réserves légales - Autres réserves		ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	28 453		Dividendes			ZE								
	Prélèvements sur les réserves			OE			Autres répartitions			ZF								
							Report à nouveau			ZG								
	TOTAL I			OF	28 453		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II			ZH	28 453							
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7		)	YQ										
	- Engagements de crédit-bail immobilier						)	YR										
	- Effets portés à l'escompte et non échus						)	YS										
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						)	YT	22 083		19 030							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8	60 597	)	XQ	65 753		60 021							
	- Personnel extérieur à l'entreprise						)	YU										
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						)	SS	19 422		19 983							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						)	YV	1 706		2 719							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES		)	ST	131 968		99 431							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						)	ZJ	240 932		201 184							
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						)	YW	3 171		3 471							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés				ZS		)	9Z	2 522		2 031							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						)	YX	5 693		5 502							
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers						)	YY	226 931		199 206							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						)	YZ	118 773		96 197							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						)	ZK										
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2021)*						)	OB	208 148									
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						)	OS										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						)	ZK			%							
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP		)	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						)	RG										
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						)	RH										
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15 %		JK			Plus-values à 0 %		JL					
						Plus-values à 19 %		JM			Imputations		JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15 %		JN			Plus-values à 0 %		JO					
						Plus-values à 19 %		JP			Imputations		JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	Droits licences	3 325		3 325	
	2	Mat.outillage	1 700		1 700	
	3	Mat.location	8 318		8 318	
	4	Mat.transport	10 847		10 847	
	5	Mat bureau	5 763		5 763	
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3	2 100	2 100	2 100			
	4	833	833	833			
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)		2 933				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice					
	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de N-1					
	N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☒ *

I

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE					Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01/04/2021		et clos le : 31/03/2022		Durée en nombre de mois		1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS								
Effectif moyen du personnel * :					YP	6		
dont apprentis					YF			
dont handicapés					YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale					RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE								
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE								
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises					OA	1 004 554		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées					OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OL	2 933		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges					OT			
TOTAL 1					OX	1 007 487		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée								
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OH	2 244		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation					OE			
Subventions d'exploitation reçues					OF			
Variation positive des stocks					OD	1 105		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée					OI	6 729		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation					XT			
TOTAL 2					OM	10 078		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)								
Achats					ON	399 464		
Variation négative des stocks					OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances					OR	175 179		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					OS	1 894		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée					OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OW	4 167		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée					OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OY			
TOTAL 3					OJ	580 703		
IV- Valeur ajoutée produite								
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)					OG	436 862		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises								
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).					SA	436 862		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE								
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE								
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			EV	x				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)			GX	1 007 487	Effectifs au sens de la CVAE *		EY	6
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)					HX			
Période de référence			GY	01/04/2021	GZ	31/03/2022		
Date de cessation					HR			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.								

Cegid Quatrain

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 2 2

N° SIRET 4 3 7 7 9 2 7 5 7 0 0 0 3 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

ADRESSE (voie) 98 Rue des Sources

CODE POSTAL 69230 VILLE ST GENIS LAVAL

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 400

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination SARL A2JCR

N° SIREN (si société établie en France) 537652422 % de détention 80.00 Nb de parts ou actions 400

Adresse : N° 220 Voie Chemin des Ruettes

Code postal 69390 Commune CHARLY Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique FANTET Prénom(s) Angèle

Nom marital RAMON % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 161165 N° Département 69 Commune OULLINS Pays FR

Adresse : N° 220 Voie Chemin des Ruettes

Code postal 69390 Commune CHARLY Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFip N° 2059-G 2022
Page 48

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31032022

N° SIRET

43779275700035

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

ADRESSE (voie)

98 Rue des Sources

CODE POSTAL

69230

VILLE

ST GENIS LAVAL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Dossier N° 000520 en Euros.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CDEX CONSEIL

A.J.R. DISTRIBUTION SERVICE
Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 98 Rue des Sources
69230 SAINT GENIS LAVAL
437 792 757 RCS LYON

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RESOLUTION VOTEE SOUMISE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 DECEMBRE 2022**

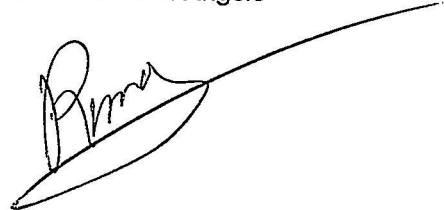
L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice de 63 610,09 euros de la manière suivante :

- Réserves facultatives : 63 610,09 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas eu lieu à distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme
La Présidente
Mme RAMON Angèle

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ramon', with a long, sweeping horizontal line extending to the right.

A.J.R. DISTRIBUTION SERVICE
Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 98 Rue des Sources
69230 SAINT GENIS LAVAL
437 792 757 RCS LYON

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 20 DECEMBRE 2022**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Lecture sera donnée du rapport du Commissaire aux comptes.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par la loi.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe.

PRESENTATION DES RESULTATS - CHIFFRES CLES

1 - Bilan :

- Au 31 mars 2022, le total du bilan de la société a augmenté et est de 832 910 euros contre 763 523 euros pour l'exercice précédent.
- Immobilisations : acquisitions sur l'exercice en matière matériel et outillage.
- Stocks : le stock est constitué de marchandises, et a augmenté à 154 050 euros.
- Le total de l'actif circulant atteint 742 382 euros au 31 mars 2022 contre 600 899 euros pour l'exercice précédent.

2 - Compte de résultat :

- Le chiffre d'affaires a sensiblement augmenté, à 1 004 554 euros.
- Les autres achats et charges externes augmentent en valeur et en pourcentage à 218 849 euros au 31 mars 2022.
- Les charges de personnel diminuent légèrement à 256 736 euros.
- La dotation aux amortissements et provisions a diminué à 73 565 euros sur l'exercice.
- Le résultat net après impôt est un bénéfice de 63 610 euros contre un bénéfice de 28 453 euros sur l'exercice précédent.



CHARGES ET DEPENSES NON DEDUCTIBLES

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEPENSES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Aucune dépense de cette nature n'a été engagée sur l'exercice écoulé.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice de 63 610,09 euros de la manière suivante :

- Réserves facultatives : 63 610,09 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas eu lieu à distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

L'activité sociale s'est déroulée normalement sur l'exercice.

EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE JUSQU'A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Aucun évènement n'est à signaler à ce titre.

EVOLUTION - PERSPECTIVES D'AVENIR

Les résultats de l'exercice écoulé sont satisfaisants, et nous continuons à améliorer cette situation ainsi que ses conditions de réalisation.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Il n'y a pas eu de prise de participation significative sur l'exercice.
Notre société ne détient pas de participation.

SALARIE - PARTICIPATION

En application des dispositions légales et réglementaires, nous vous précisons que notre société n'est pas dotée de Comité d'Entreprise.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Aucun évènement n'est à signaler à ce titre.



CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous vous demandons, conformément à la loi, d'approuver les conventions qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé et ont fait l'objet d'une autorisation, conformément à l'article L.227-10 du Code de commerce.

Elle précise que le Commissaire aux comptes a régulièrement reçu toutes les informations requises pour établir son rapport spécial.

DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

Conformément aux articles du Code de commerce L.441-6, L.662-6-1-7 et article 24-II de la loi LME, nous vous communiquons ci-après la décomposition des dettes fournisseurs par dates d'échéance :

Dettes fournisseurs de 0 à 30 jours	:	54 530 euros
Dettes fournisseurs de 31 à 45 jours	:	14 098 euros
Dettes fournisseurs de 46 à 60 jours	:	7 313 euros
Dettes fournisseurs de plus de 60 jours	:	112 454 euros

Pour mémoire la décomposition était la suivante sur l'exercice précédent :

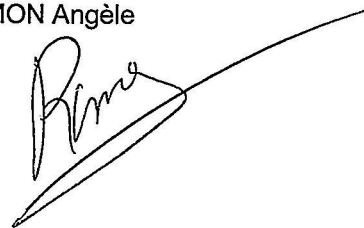
Dettes fournisseurs de 0 à 30 jours	:	44 375 euros
Dettes fournisseurs de 31 à 45 jours	:	16 713 euros
Dettes fournisseurs de 46 à 60 jours	:	13 496 euros
Dettes fournisseurs de plus de 60 jours	:	56 150 euros

SANCTIONS POUR PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

En application des dispositions de l'article L.464-2, I, al 5 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a fait l'objet d'aucune injonction et sanction pécuniaire pour des pratiques anticoncurrentielles prononcée par l'Autorité de la concurrence.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Certifié conforme
La Présidente
Mme RAMON Angèle





RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

A.J.R. Distribution Service
98 rue Des Sources
69230 St GENIS LAVAL

SOMMAIRE

- Rapport sur les Comptes Annuels	1
--	----------

Annexes :

- Etats financiers au 31 mars 2022	7
- Rapport Spécial	18

* * * * *



RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

A.J.R. Distribution Service

**98 rue Des Sources
69230 St GENIS LAVAL**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

A l'assemblée de la société A.J.R. Distribution Service,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.J.R. Distribution Service relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la présidence et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

**V. RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES
CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX
COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

**VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A
L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

A.J.R. Distribution Service

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

A.J.R. Distribution Service

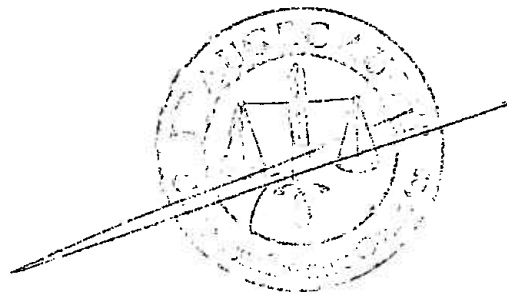
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 12 décembre 2022

Le commissaire aux Comptes

PRAUGEC AUDIT

Philippe PIOT, associé



Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 98 Rue des Sources		69230 ST GENIS LAVAL	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 43779275700035		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 31 03 2022	
		N-1 31 03 2021	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	284 744
Autres immobilisations corporelles		AT	165 700
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	208
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	906
TOTAL (II)		BJ	451 559
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	154 050
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	4 170
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	341 456
Autres créances (3)		BZ	151 157
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	88 871
Charges constatées d'avance (3)*		CH	2 678
TOTAL (III)		CJ	742 382
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 193 941
		IA	361 031
		IB	832 910
		IC	763 523
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP 906
Clause de réserve de propriété :		(3) Part à plus d'un an :	CR
Immobiliations :		Stocks :	Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cgafix Quadra

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50.000.....)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	203 636	175 184
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	63 610	28 453
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	322 246	258 636
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	172 833	217 496
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	839	775
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		1 200
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	193 544	147 146
	Dettes fiscales et sociales	DY	102 135	97 429
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	41 312	40 840
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	510 663	504 887
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	832 910	763 523
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	392 476	387 477
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	651 149	FB	6 645	FC	657 794	546 492		
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF			
			} services*	FG	346 680	FH	80	FI	346 760	297 303
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		997 829	FK	6 725	FL	1 004 554	843 795	
	Production stockée*						FM			
	Production immobilisée*						FN		28 221	
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	54 477	40 573	
	Autres produits (1) (11)						FQ	2 244	3 047	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 061 275	915 636	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	288 824	211 640		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(1 105)	22 353		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	110 640	70 176		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		7 205		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	240 932	201 184		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 693	5 502		
	Salaires et traitements*					FY	186 834	197 123		
	Charges sociales (10)					FZ	69 902	69 578		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	73 565	76 852	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		4 092	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	4 167	12 797		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	979 451	878 503	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	81 824	37 133	
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2	9		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	2	9	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 859	3 270		
	Différences négatives de change					GS	255	82		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	4 113	3 352	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 111)	(3 343)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	77 713	33 790		

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 933	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 933	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	210	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	210	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 933 (210)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	17 036 5 127	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 064 211 915 644	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 000 601 887 192	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	63 610 28 453	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	50 385 35 337	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	72 313	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Produits cession éléments actif			2 933	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Ce document

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

page

Principes et conventions générales	15
Permanence ou changement de méthodes	15

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	16
Etat des provisions	17
Etat des échéances des créances et des dettes	17
Composition du capital social	18
Evaluation des immobilisations corporelles	18
Evaluation des amortissements	18
Evaluation des matières et marchandises	18
Evaluation des créances et des dettes	18
Dépréciation des créances	18
Produits à recevoir	19
Charges à payer	19
Charges et produits constatés d'avance	19
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	20

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Montant des engagements financiers	20
Engagement en matière de pensions et retraites	20



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 832 909.71 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 004 554.16 Euros et dégageant un bénéfice de 63 610.09 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/I)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 325		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	293 293		1 469
Installations générales agencements aménagements divers	39 026		
Matériel de transport	129 718		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 566		
TOTAL	475 604		1 469
Autres titres immobilisés	208		
Prêts, autres immobilisations financières	906		
TOTAL	1 114		
TOTAL GENERAL	480 043		1 469

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		3 325		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		10 018	284 744	284 744
Installations générales agencements aménagements divers			39 026	39 026
Matériel de transport		10 847	118 871	118 871
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		5 763	7 803	7 803
TOTAL		26 628	450 444	450 444
Autres titres immobilisés			208	208
Prêts, autres immobilisations financières			906	906
TOTAL			1 114	1 114
TOTAL GENERAL		29 953	451 559	451 559

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	3 325		3 325	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	208 289	46 871	10 018	245 142
Installations générales agencements aménagements divers	23 756	2 984		26 740
Matériel de transport	70 178	22 913	10 847	82 244
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 872	797	5 763	6 906
TOTAL	314 094	73 565	26 628	361 031
TOTAL GENERAL	317 419	73 565	29 953	361 031



ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	46 871				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 984				
Matériel de transport	22 913				
Matériel de bureau informatique mobilier	797				
TOTAL	73 565				
TOTAL GENERAL	73 565				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 092		4 092		
TOTAL	4 092		4 092		
TOTAL GENERAL	4 092		4 092		
Dont dotations et reprises d'exploitation			4 092		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	906	906	
Autres créances clients	341 456	341 456	
Taxe sur la valeur ajoutée	27 604	27 604	
Débiteurs divers	123 553	123 553	
Charges constatées d'avance	2 678	2 678	
TOTAL	496 197	496 197	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	116	116		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	172 717	54 530	118 187	
Fournisseurs et comptes rattachés	193 544	193 544		
Personnel et comptes rattachés	27 363	27 363		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 234	19 234		
Impôts sur les bénéfices	11 519	11 519		
Taxe sur la valeur ajoutée	42 064	42 064		
Autres impôts taxes et assimilés	1 955	1 955		
Groupe et associés	839	839		
Autres dettes	41 312	41 312		
TOTAL	510 663	392 476	118 187	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	44 693			



ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Matériels en location	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	86 114
Autres créances	5 840
Total	91 953

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	116
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 149
Dettes fiscales et sociales	7 283
Autres dettes	3 019
Total	15 568

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 678
Total	2 678



ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé		6 384	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Néant.

Engagements reçus

Caution personnelle de Mme RAMON sur emprunt LCL éch.2024	69 000
Total	69 000

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.





RAPPORT SPECIAL

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

A.J.R. Distribution Service
98 rue Des Sources
69230 St GENIS LAVAL

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 mars 2022

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article 15 des statuts, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce et de l'article 15 des statuts.

**CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE DONT
L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

Conformément aux dispositions statutaires de votre société, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

Avec la société TVX CLEANING FRANCE

Associé concerné : M. RAMON Joël, directeur générale de la société TVX CLEANING FRANCE

Nature et objet de la convention :

Facilité de trésorerie

Modalités de la convention :

Le compte de liaison TVX CLEANING FRANCE laisse apparaître un solde débiteur à la clôture de l'exercice. L'avance consentie à la SAS TVX CLEANING FRANCE par la SAS AJR Distribution Service s'élève à 116 164 euros au 31 mars 2022.

Le compte de liaison a été débiteur tout au long de l'exercice.

Cette avance continue n'a pas donné lieu à constatation d'intérêts sur l'exercice.

Avec la société SCI JCR AVENIR

Associé concerné : M. RAMON Joël, gérant de la société SCI JCR AVENIR

Nature et objet de la convention :

Location d'un local professionnel

Modalités de la convention :

Un bail a été conclu entre la SCI JCR AVENIR et la SAS AJR Distribution Service, à compter du 23 novembre 2012, portant sur un local à usage d'atelier, d'entrepôt et de bureaux, sis SAINT GENIS LAVAL (69230) 98 rue des sources.

Le loyer mensuel HT est de 3 812,40 euros suite à la dernière revalorisation.

Il a été comptabilisé sur l'exercice à ce titre la somme de 45 749 euros HT.

Il est signalé qu'aucun dépôt de garantie n'a été versé.

La taxe foncière est refacturée en sus.

Avec la société SCI DES RUETTES

Associé concerné : M. RAMON Joël, gérant de la société SCI DES RUETTES

Nature et objet de la convention :

Location d'un local à usage d'entrepôt

Modalités de la convention :

Un bail a été conclu entre la SCI DES RUETTES et la SAS AJR Distribution Service, portant sur un local à usage d'entrepôt, sis CHARLY (69390) chemin des Ruettes.

Le loyer trimestriel HT est de 2 700 euros.

Il a été comptabilisé sur l'exercice à ce titre la somme de 10 800 euros.

Il est signalé qu'aucun dépôt de garantie n'a été versé.

Par ailleurs le compte fournisseurs SCI DES RUETTES présente un solde créditeur de 14 635 euros au 31/03/2022.

Fait à Lyon, le 12 décembre 2022

Le commissaire aux Comptes

PRAUGEC Audit

Philippe PIOT, associé

